Organisation mondiale de la Santé

**CONSEIL EXÉCUTIF**
**Cent trente-huitième session**
**Point 6.5 de l'ordre du jour**

**EB138/CONF./4 Add.1**
**26 janvier 2016**

# Incidences financières et administratives qu'auront pour le Secrétariat les résolutions proposées au Conseil exécutif ou à l'Assemblée de la Santé pour adoption

**Résolution :** Relever les défis de la Décennie d'action des Nations Unies pour la sécurité routière (2011-2020) : issue de la Deuxième Conférence mondiale de haut niveau sur la sécurité routière – le temps des résultats

**A. Lien avec le programme général de travail et le budget programme**

**1. Veuillez indiquer à quel impact et à quelle réalisation définis dans le douzième programme général de travail, 2014-2019, et à quel produit défini dans le budget programme 2016-2017 ce projet de résolution contribuera s'il est adopté.**

Douzième programme général de travail 2014-2019. Impacts : réduire la mortalité prématurée due aux maladies non transmissibles ; et prévention des décès, pathologies et incapacités imputables aux situations d'urgence. Réalisation 2.3 Réduction des facteurs de risque de violence et de traumatismes, l'accent étant mis sur la sécurité routière, les traumatismes chez l'enfant et la violence à l'encontre des enfants, des femmes et des jeunes

Budget programme 2016-2017. Produit 2.3.1 Élaboration et mise en œuvre de plans et de programmes multisectoriels de prévention des traumatismes, l'accent étant mis sur la réalisation des cibles de la Décennie d'action des Nations Unies pour la sécurité routière (2011-2020)

**2. S'il n'y a pas de lien avec les résultats prévus dans le douzième programme général de travail, 2014-2019, et le budget programme 2016-2017, veuillez indiquer en quoi l'examen du projet de résolution se justifie.**

Sans objet

**3. Quel est le calendrier proposé pour l'application de cette résolution ?**

Un processus pour fixer des cibles et des indicateurs sera élaboré au cours de l'exercice biennal 2016-2017 et d'autres activités mentionnées dans la résolution seront exécutées au cours des exercices biennaux 2016-2017 et 2018-2019

*Si le calendrier s'étend à des budgets programmes futurs, veuillez fournir un complément d'information dans la section consacrée aux coûts.*

**B. Incidences budgétaires qu'aura l'application de la résolution**

**1. Exercice en cours : dépenses à prévoir, en US $**

| Niveau | Personnel | Activités | Total |
|---|---|---|---|
| Bureaux de pays | 1 200 000 | 1 300 000 | 2 500 000 |
| Bureaux régionaux | 1 000 000 | 500 000 | 1 500 000 |
| Siège | 2 000 000 | 1 300 000 | 3 300 000 |
| Total | 4 200 000 | 3 100 000 | 7 300 000 |

**1.a) Les dépenses à prévoir pour appliquer la résolution sont-elles entièrement incluses dans le budget programme actuel ? (Oui/Non)**

Oui

**1.b) Incidences financières sur le budget pendant l'exercice en cours :**

– **Quelle est la part financée pendant l'exercice en cours ?**

US $5,84 millions

– **Quels sont les déficits de financement ?**

US $1,46 million

– **Comment est-il proposé de combler ces déficits ?**

Les déficits seront comblés au moyen du dialogue sur le financement et de financements extrabudgétaires.

**2. Prochain exercice : dépenses à prévoir, en US $**

| Niveau | Personnel | Activités | Total |
|---|---|---|---|
| Bureaux de pays | 1 300 000 | 1 500 000 | 2 800 000 |
| Bureaux régionaux | 1 100 000 | 750 000 | 1 850 000 |
| Siège | 2 200 000 | 1 200 000 | 3 400 000 |
| Total | 4 600 000 | 3 450 000 | 8 050 000 |

**Incidences financières sur le budget pendant le prochain exercice :**

– **Quelle est la part actuellement financée pendant le prochain exercice ?**

US $1,81 million

– **Quels sont les déficits de financement ?**

US $6,24 millions

– **Comment est-il proposé de combler ces déficits ?**

Les déficits seront comblés au moyen du dialogue sur le financement et de financements extrabudgétaires.

= = =